

Etang de la Galoperie



Commune d'Anor, Conservatoire d'espaces naturels



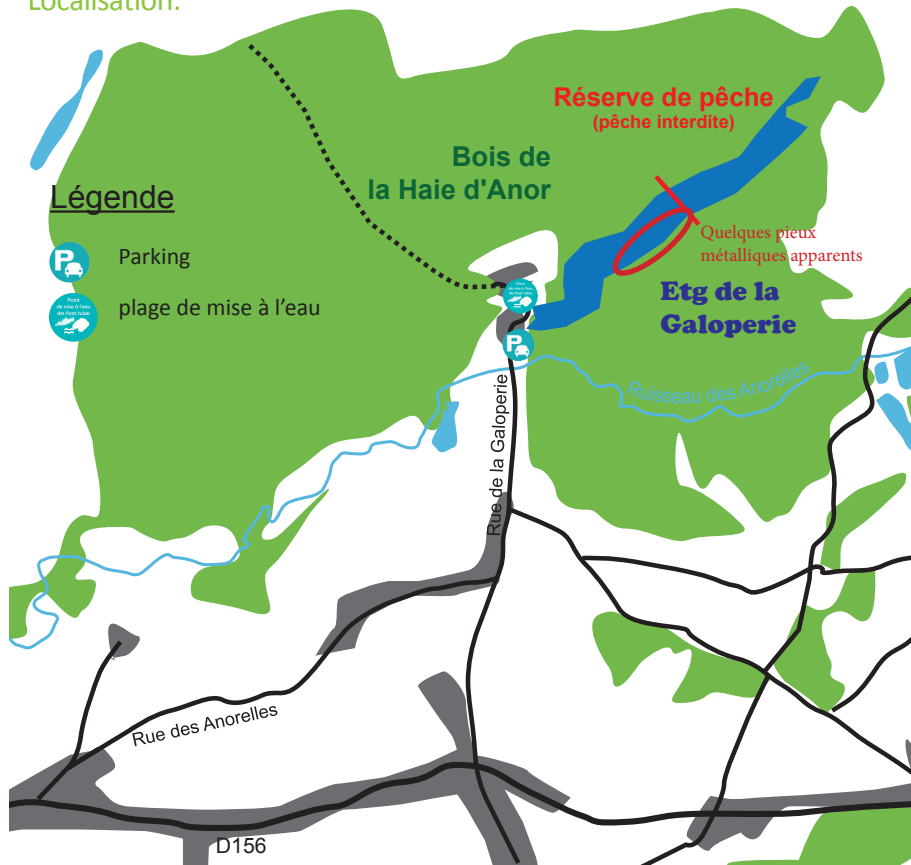
Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais

L'étang de la Galoperie, un site exceptionnel pour une pêche responsable, dans une réserve naturelle régionale.

Cadre idyllique, ce site d'exception vous réserve des surprises pour vos parties de pêche.



Localisation:



Accès:

- Dans Anor, prendre direction MOMIGNIES (Belgique) D 156, puis rue de la Galoperie.
- Longitude 4°07'34.0"E Latitude 50°00'15.0"N

À proximité:

Loisirs	Station touristique du Val joly, circuits de randonnée
Point remarquable	Abbaye de Liessies, RNR des Monts de Baives, RNR de la Galoperie
Parcours de pêche à proximité	Lac du Valjoly, étang de la Forge, rivière Helpe Mineure et Majeure



Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Exercice de la pêche:

- Seule la pêche du carnassier aux leurres artificiels est autorisée.
- Uniquement à la pêche en float tube et sur réservation préalable auprès de la fédération de pêche du Nord.
- Accès aux berges interdites.
- Durant la période de septembre 2015 à janvier 2016.
- 10 engins maximums par jour autorisé.

Espèces	Taille minimale de capture	Nombre de captures autorisées
Brochet	65 cm	1 poisson par jour et par pêcheur
Perche	30 cm	1 poisson par jour et par pêcheur
Sandre	40 cm	Illimité
Silure	Pas de taille minimale	Illimité et Obligatoire

Description du site:

Plan d'eau imbriqué dans le bois de la Haie d'Anor. La berge Nord est arborée avec un fond à tendance vaseux. Pour la berge sud, elle est composée de graviers. La queue d'étang (pêche interdite) possède un grand nombre de nénuphars où le poisson se reproduit. Comme c'est un ancien parc de loisir, quelques pieux métalliques sont encore présents.

Objet	Information
Superficie totale	8 hectares
Profondeur maximum	3 m
Zone de pêche autorisée	uniquement le plan d'eau, sauf la réserve
Habitats piscicoles	Nombreux et diversifiés

Quels poissons ?

Je peux pêcher ces poissons sur une période définie.

Brochet



Sandre



Perche



Silure



Les conditions d'exercice de la pêche sont réglementées par un arrêté préfectoral annuel téléchargeable sur le site de la fédération de pêche, de la D.D.T.M. du Nord et affichées en mairie.

Les cartes de pêche sont en vente sur Internet: www.cartedepêche.fr

Réservation et renseignements:

Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique: 03-27-20-20-54

Site Internet: www.peche59.com

Conservatoire d'Espaces Naturels Nord-Pas-de-Calais: 03-21-54-75-00

